

VIGIE - FEVRIER 2018



Actualités au niveau des Conventions Collectives de Travail

Conseil National du travail

Nouveau coefficient de revalorisation sur l'indemnité complémentaire pour prestations de nuit : [Convention collective de travail n° 46/23](#) exécutant la [Convention collective de travail n° 46 du 23 mars 1990](#) relative aux mesures d'encadrement du travail en équipes comportant des prestations de nuit ainsi que d'autres formes de travail comportant des prestations de nuit

CP 332 - Commission Paritaire pour le secteur francophone et germanophone de l'aide sociale et des soins de santé

[Mise en œuvre de l'Accord-cadre 2010-2011 pour le secteur non-marchand de la Communauté française : répartition des moyens disponibles pour l'exercice budgétaire 2017](#) (secteur des milieux d'accueil d'enfants; établissements et services organisant de manière régulière la garde d'enfants de moins de 12 ans, tels que les crèches, les préguardiennats, les maisons communales d'accueil de l'enfance, les maisons d'enfants, les halte-garderies, halte-accueil d'urgence et en accueil flexible, les services d'accueil extra-scolaire; les services de gardiennes agréées et les services d'accueillantes conventionnées ainsi que les services de garde à domicile d'enfants malades)

Date d'enregistrement : **08/02/2018**, Force obligatoire demandée

[Abaissement à 55 ans de la limite d'âge en ce qui concerne l'accès au droit aux allocations pour un emploi de fin de carrière aux travailleurs qui ont une carrière longue, qui exercent un métier lourd ou qui sont occupés dans une entreprise en difficulté ou en restructuration](#) (pour les employeurs et travailleurs qui ne sont pas couverts par une autre convention couvrant l'application de la CCT 127)

Date d'enregistrement : **08/02/2018**, Force obligatoire demandée

[Prime exceptionnelle 2017](#) (Equipes SOS enfants)

Date d'enregistrement : **08/02/2018**, Force obligatoire demandée

[Prime unique](#) (secteur des partenaires de Maisons de Justice)

Date d'enregistrement : **08/02/2018**, Force obligatoire demandée

[Prime exceptionnelle 2017 \(secteur des Milieux d'accueil de l'enfance\)](#) (les crèches, les préguardiennats, les maisons communales d'accueil de l'enfance, les services d'accueillantes conventionnées ainsi que les services de garde à domicile d'enfants malades)

Date d'enregistrement : **08/02/2018**, Force obligatoire demandée

[Crédit-temps](#) (les établissements et services organisant de manière régulière la garde d'enfants de moins de 12 ans, tels que les crèches, les préguardiennats, les maisons communales d'accueil de l'enfance, les maisons d'enfants, les halte-garderies, halte-accueil d'urgence et en accueil flexible -, les services d'accueil extra-scolaire et les services de gardiennes agréés et les services d'accueillantes d'enfants conventionnées)

Date d'enregistrement : **08/02/2018**, Force obligatoire demandée

CP 329.02 – Sous-Commission Paritaire pour le secteur socio-culturel de la Communauté française, la Communauté germanophone et la Région wallonne

[Chômage avec complément d'entreprise à 58 ans ou à 59 ans - carrière longue](#) (départ anticipé de la carrière)

Date d'enregistrement : **03/08/2017**

Force obligatoire demandée

Texte corrigé au : **30/01/2018**

[Liquidation d'une prime exceptionnelle \(prime de rattrapage\) 2015 \(PDF, 1,1 MB\)](#) (activités subventionnées par le Fonds des équipements et des services collectifs (FESC) jusqu'au 31/12/2014 et qui continuent en 2015, sur base du transfert des compétences, à bénéficier d'un financement de l'ONE pour les activités visées à l'article 1^{er}) (RÉMUNÉRATION, PRIMES, PRIME DE FIN D'ANNÉE)

Date d'enregistrement : **06/10/2016**

Force obligatoire demandée : **Oui**

Texte corrigé au : **30/01/2018**

[Liquidation d'une prime exceptionnelle \(prime de rattrapage\) 2016 aux travailleurs des associations du secteur qui ont développé un projet ex-FESC et qui, pour l'année 2014, ont bénéficié d'une subvention du Fonds des équipements et des services collectifs](#) (RÉMUNÉRATION, PRIMES, PRIME DE FIN D'ANNÉE, PÉCULE DE VACANCE)

Date d'enregistrement : **22/12/2016**

Force obligatoire demandée : **Oui**

Texte corrigé au : **17/01/2018**

Actualités au niveau fédéral

Législation

Réforme du droit des sociétés et des associations : [Les réponses du Ministre de la Justice Koen Geens aux inquiétudes du secteur, dans le cadre de la conférence conjointe de l'UNIPSO et du MIAS LLN|Namur sur la réforme du droit des sociétés et des associations du 24 janvier dernier.](#)

[Loi-programme du 25 décembre 2017](#), M.B., 29 décembre 2017

[Loi du 15 janvier 2018](#) portant des dispositions diverses en matière d'emploi, M.B., 5 février 2018

Remplacement d'un travailleur en incapacité de travail qui reprend progressivement le travail

Modification du régime général sur le reclassement professionnel en cas de licenciement avec indemnité - Pas de reclassement professionnel pour les travailleurs 'médicalement' inaptes

Mystery calls (Code pénal social) – Compétences spécifiques octroyées aux inspecteurs sociaux afin de détecter et de constater des 'infractions discriminatoires' (ex. discrimination à l'embauche) : sur la base de datamining et de datamatching

Signature électronique :

- Extension des possibilités de conclure un e-contrat (conformément au règlement eIDAS) dans la loi relative aux contrats de travail (loi 3 juillet 1978), à l'instar des intérimaires. Et ce, y compris, notamment, pour les sportifs rémunérés, et le contrat de travail ALE ;
- Archivage électronique des documents sociaux par l'employeur ;
- Compétences des inspecteurs sociaux pour obtenir de l'employeur qu'il leur présente les e-contrats ou e-documents sociaux s'ils ne sont pas archivés auprès de l'employeur lui-même mais auprès d'un prestataire de service d'archivage électronique (Code pénal social)

[Arrêté royal du 13 décembre 2017](#) modifiant l'arrêté royal du 9 mars 2006 relatif à la gestion active des restructurations et l'arrêté du 3 mai 2007 fixant le régime de chômage avec complément d'entreprise, M.B., 21 décembre 2017 et [Arrêté royal du 9 janvier 2018](#) modifiant l'article 19 de l'arrêté royal du 28 novembre 1969 pris en exécution de la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, M.B., 25 janvier 2018

Exonération ONSS sur les indemnités octroyées dans le cadre de mesures visant à alléger la charge de travail des travailleurs âgés

[Arrêté royal du 21 décembre 2017](#) remplaçant l'annexe "Contrat de travail ALE" de l'Arrêté royal du 13 juin 1999 fixant un modèle de contrat de travail ALE et portant exécution de l'article 17, 3°, de la loi du 7 avril 1999 relative au contrat de travail ALE (1), M.B., 29 décembre 2017

[Arrêté royal du 17 décembre 2017](#) portant exécution de l'article 1409, § 2, du Code judiciaire (1), M.B., 27 décembre 2017 et [Avis](#) relatif à l'indexation des montants fixés à l'article 1er, alinéa 4, de l'arrêté royal du 27 décembre 2004 portant exécution des articles 1409, § 1er, alinéa 4, et 1409, § 1erbis, alinéa 4, du Code judiciaire relatif à la limitation de la saisie lorsqu'il y a des enfants à charge, M.B., 27 décembre 2017

Nouveaux plafonds applicables en cas de saisie-cession dès le 1^{er} janvier 2018

[Arrêté royal du 17 décembre 2017](#) modifiant l'Arrêté royal du 23 juillet 1985 d'exécution de la section 6 - octroi du congé-éducation payé dans le cadre de la formation permanente des travailleurs - du chapitre IV de la loi de redressement du 22 janvier 1985 contenant des dispositions sociales, M.B., 5 janvier 2017

Le plafond salarial du « congé-éducation payé » augmente de 2 % pour 2017-2018

[Avis du CESW](#)

[Avis d'initiative sur la politique à l'égard des aînés \(18 décembre 2017\)](#)

Actualités au niveau des entités fédérées

[Parlement de la Région wallonne](#)

[L'évolution du métier d'aide familiale \(25 janvier 2018\)](#)

[Les zones d'ombres relatives à la future assurance autonomie \(10 janvier 2018\)](#)

[Le respect des engagements envers le secteur non marchand \(8 janvier 2018\)](#)

[Les fermes pédagogiques \(22 janvier 2018\)](#)

[Le respect et mise en œuvre de l'Article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées favorisant pour les personnes en situation de handicap, l'autonomie de vie, l'inclusion dans la société et des parcours de vie inscrits dans la cité, plus souples et évolutifs par une politique de désinstitutionalisation privilégiant la création d'unités de vie de petite taille \(24 janvier 2018\)](#)

[La disponibilité du cadastre et les décisions dans les aides à l'emploi APE \(23 janvier 2018\)](#)

[L'articulation des politiques wallonnes de l'emploi avec la technique des "appels mystères" adoptée au Fédéral \(23 janvier 2018\)](#)

[La comptabilisation au kilo du linge traité dans le secteur des titres-services \(23 janvier 2018\)](#)

Fédération Wallonie - Bruxelles

[Projet de décret portant modification du décret du 20 juillet 2000 déterminant les conditions d'agrément et de subventionnement des maisons de jeunes, centres de rencontres et d'hébergement et centres d'information des jeunes et de leurs fédérations \(22 janvier 2018\)](#)

[Projet de décret modifiant le décret du 24 octobre 2008 déterminant les conditions de subventionnement de l'emploi dans les secteurs socioculturels de la Communauté française \(19 janvier 2018\)](#)

Parlement bruxellois

[Newsletter du CBENM \(Confédération bruxelloise des entreprises non-marchandes\)](#)